



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Les soussignés : *Mme et M HERNANDEZ Josiane et André*
 Demeurants : *13 place Lucien Lamarque 32100 CONDOM*
 Reconnai(ssen)t avoir visité *09/05/22 à 15H* par l'intermédiaire de l'agence immobilière
ABAFIM, le bien **Mandat N° 24973** ci-après désigné :

Maison de plain pied : 14 rue des chevaliers de Salte
65800 AUREILHAN
 références cadastrales : *000 AN 283 = 476 m²*

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s) l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur :

266 000 €
18 000 €

Honoraires d'agence :

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur :

184 000 €

(en lettres : *Cent quatre vingt quatre mille euros*)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €
-
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.